

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



RAPPORT ANNUEL 2024

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



métropole
ROUEN NORMANDIE

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Sommaire

I. SOMMAIRE	1
II. PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE	3
1. Les Chiffres Clés et faits Marquants 2024	3
2. Mode de gestion et d'organisation du service public de l'Assainissement de la Métropole-Rouen-Normandie	5
3. Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2024	9
1) Les tarifs de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés	9
2) Recettes et dépenses du service	9
3) Indicateurs financiers	10
4. Exploitation - Caractéristiques techniques	11
1) Indicateurs techniques	11
2) Patrimoine	11
3) Données clientèle - abonnés	11
4) Indicateurs de performance	12
5. Travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2024	13
III. PRESENTATION PAR SERVICE	16
1. L'Assainissement Collectif exploité en Régie	16
1) Présentation du service	16
2) Indicateurs techniques	17
3) Patrimoine	19
4) Données clientèle - abonnés	19
5) Indicateurs de performance	20
2. Contrat pour l'exploitation avec marché de prestation de service de la station d'épuration Émeraude	22
1) Présentation du service	22
2) Indicateurs techniques	22
3) Patrimoine	23
4) Indicateurs de performance	23
5) Indicateurs financiers	24
3. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Plateau Est	25
1) Présentation du service	25
2) Indicateurs techniques	25
3) Patrimoine	27
4) Données clientèle - abonnés	27
5) Indicateurs de performance	28

4. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de presta

1) Présentation du service	31
2) Indicateurs techniques	
6) 3) Patrimoine	34
4) Données clientèle - abonnés	35
5) Indicateurs de performance	35

5. L'Assainissement Non Collectif en Régie 39

1) Présentation du service	39
2) Indicateurs techniques	40
3) Indicateurs financiers	40

IV. LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT AU SEIN DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE 42

V. ANNEXES 44

Annexe 1 : Glossaire 45

Annexe 2 : Synthèse des données 2024 47

Annexe 3 : Délibération et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2025 51

Annexe 4 – Règlement d'Assainissement Collectif 55

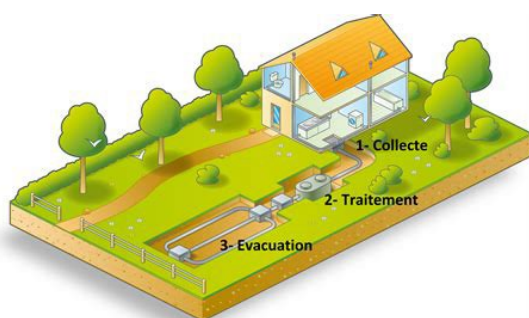
Annexe 5 – Règlement d'Assainissement Non Collectif 56

Présentation Générale de l'activité ASSAINISSEMENT Rouen-Normandie

1. Les Chiffres Clés et faits Marquants 2024



* Postes de relèvement, bassins (Enterrés, bassins de régulation ou de stockage des Eaux Pluviales) et chambres à sable



Près de 4 400 dispositifs d'assainissement non collectif (soit 11 450 habitants)

Nos missions

1. Protéger et préserver le patrimoine et les ressources naturels
2. Garantir la salubrité des espaces publics
3. Assurer un service public de qualité
4. Adapter le service assainissement au changement climatique



L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative, de l'ordre de 13%, des volumes d'eaux usées et des charges de pollution entrant dans les stations d'épuration bien que la pluviométrie soit similaire à celle de 2023.

- Modifications réglementaires :
 - Adoption de la Directive Eaux Résiduaire Urbaine 2 en novembre 2024,
 - Modification des redevances de l'Agence de l'Eau par arrêté du 5 juillet 2024,
 - Modification de l'arrêté du 21 juillet 2015 en juillet 2024 aboutissant à la modification du modèle de manuel d'autosurveillance
- Echange contradictoire avec la DDTM sur le projet d'arrêté préfectoral de mise en demeure pour le système d'assainissement d'Emeraude. L'arrêté correspondant a été pris par le Préfet le 16 janvier 2025.
- Adoption d'une convention type relative aux modalités de déversement d'effluents des communes extérieures dans les réseaux de la MRN par le Conseil Métropolitain en juin 2024.
- Avancement des Schémas Directeur d'Assainissement :
 - Attribution du marché d'étude relatif à la révision et la mise à jour du SDA du système d'assainissement Emeraude :
 - phase 1 : Etude des collecteurs de transfert en amont de la STEP Emeraude en cours avec le bureau d'études Suez Consulting- finalisation en 2025 par la définition du groupe d'investissement Bassin Pasteur-sous fluviaux intégrant les dégrillages amont et la finalisation du doublement de l'émissaire jusqu'à la STEP Emeraude
 - phase 2 : Attribution du marché d'étude en novembre 2024 au groupement Suez Consulting/Setec-Hydratec/Hydracos
 - Attribution du marché d'étude relatif au SDA des systèmes d'assainissement d'Hénouville et de Saint Martin de Boscherville au bureau d'études Verdi
 - SDA des systèmes de Grand Couronne et Sahurs en cours, finalisation prévue en 2025
 - SDA du système de Grand Quevilly en cours, finalisation prévue en 2025,
 - SDA des systèmes de Yainville et du Trait en cours, finalisation prévue en 2025
- Réalisation de deux études hydrauliques en relation avec des problèmes d'inondations récurrentes
 - Secteur scapin sur la commune de Canteleu,
 - Secteur de la rue de Lorraine à Maromme.
- Attribution du marché d'exploitation de la STEP EMERAUDE d'une durée de 8 ans (janvier 2025-mars 2033) à la société Suez (MEROPUR)
- Mise à niveau des STEP
 - Remplacement des diffuseurs d'air sur la file 2 de la STEP Emeraude
 - Travaux sur le clarificateur de Grand Quevilly
 - Remplacement de l'automate de la STEP du Trait
 - Remplacement des dispositifs de traitement UV des STEP de Boos et la Neuville Chant d'Oisel
 - Dossier loi sur l'eau relatif au projet de reconstruction de la STEP de Yainville finalisé et déposé à la DDTM en 2024
- Renouvellement et extension des réseaux de collecte
 - 497,56 ml de réseau de collecte des eaux usées ont été créés,
 - 6 770,80ml de réseau de collecte des eaux usées ont été renouvelés
 - 2 586 ml de réseau de collecte des eaux pluviales ont été renouvelés.
 - Attribution du marché d'acquisition d'un logiciel métier dédié à la réalisation des contrôles à la parcelle (GALP) des raccordements aux réseaux d'assainissement ainsi que des installations d'assainissement non collectif
- Déploiement du réseau de mesure destiné au diagnostic permanent des systèmes de collecte d'Emeraude, Saint Aubin les Elbeuf, Grand Quevilly et Grand Couronne qui a pour effet d'une part de limiter les déversements par temps sec avec la mise en place d'une alarme dédiée et d'autre part. de

2. Mode de gestion et d'organisation du service public de Métropole-Rouen-Normandie

Au 1er janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie (MRN) succède à la CREA. Créée au 1er janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 structures intercommunales :

- La Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes
- La Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes
- La Communauté de communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes
- La Communauté de communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes

Le service public de l'Assainissement est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC) géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), la Métropole Rouen Normandie.

- Il a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que la gestion des eaux pluviales urbaines.
- Il concerne 21 systèmes d'Assainissement (ensemble de réseaux de collecte des eaux usées acheminées vers une station d'épuration) :
 - Système d'assainissement d'Emeraude ;
 - Système d'assainissement de Saint Aubin Les Elbeuf ;
 - Système d'assainissement de Grand Quevilly ;
 - Système d'assainissement de Grand Couronne ;
 - Système d'assainissement de Sahurs ;
 - Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville ;
 - Système d'assainissement de Boos ;
 - Système d'assainissement de Gouy ;
 - Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel ;
 - Système d'assainissement de Montmain ;
 - Système d'assainissement de Quévreville la Poterie.
 - Système d'assainissement de Yainville ;
 - Système d'assainissement de Jumièges ;
 - Système d'assainissement du Mesnil sous Jumièges ;
 - Système d'assainissement d'Hénouville ;
 - Système d'assainissement de Duclair ;
 - Système d'assainissement de Duclair bord de Seine ;
 - Système d'assainissement de Bardouville (Lagune) ;
 - Système d'assainissement d'Anneville-Ambourville ;
 - Système d'assainissement du Trait ;
 - Système d'assainissement de Saint Martin de Boscherville ;

Et 4 systèmes de collecte correspondant aux réseaux des communes d'Epinay sur Duclair, Saint Paër, Sainte Marguerite sur Duclair et Saint Pierre de Varengeville raccordés sur le système d'assainissement de Villers Ecalles, hors périmètre de la MRN.

- 70 communes sont adhérentes au service d'assainissement sur les 71 communes de la MRN, la commune d'Yville sur Seine étant dans sa totalité en assainissement non collectif, soit **507 222 habitants**, donnée INSEE, où sont répartis **208 301 abonnés** au service.

Des communes hors du périmètre de la Métropole Rouen Normandie sont reliées :

- au système d'assainissement d'Emeraude : La Vaupalière, Montigny, Pissy Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.
- au système d'assainissement de Montmain : Bois d'Ennebourg, Bois l'Evêque, Fresne le Plan, Mesnil Raoul
- au système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf : Saint Pierre des Fleurs, Saint Didier des Bois, Saint Ouen du Tilleul, La Saussaye, Bosroumois, Thuit de l'Oison (En partie)
- au système d'assainissement du Trait : Rives-en-Seine (Hameau de Gauville)

Le service public de l'Assainissement est géré selon 2 modes d'exploitation, en régie ou via des contrats de prestation de service.

Il gère en régie les systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux) de Quevilly, Grand Couronne, Sahurs et Saint Pierre de Manneville, ainsi que le système de

Le service public de l'Assainissement est rattaché au Département « Environnement, Eau, Déchets, Réseau » (E2DR) de la Métropole qui comprend notamment une direction Cycle de l'eau et une Direction Eau/Assainissement-Régies.

La Direction Cycle de l'eau est constituée :

- Du service en charge des études directrices et du grand cycle de l'eau
- De la Direction Adjointe maîtrise d'ouvrage de l'eau et de l'Assainissement en charge de la connaissance et la gestion patrimoniale, de la défense extérieure contre l'incendie, des avis réglementaires et de la programmation et coordination des investissements

La Direction Eau/Assainissement-Régies est organisée :

- en trois Directions Adjointes chargées respectivement :
 - De la relation aux usagers (Gestion des abonnés, Facturation, recours, ordonnancement...)
 - Des finances, des marchés publics, de l'administration et des ressources humaines de proximité
 - Des travaux neufs (dans la plupart des cas en maîtrise d'œuvre interne) : réhabilitation et construction de nouveaux réseaux et ouvrages,
- En deux Directions exploitation chargées respectivement :
 - De l'exploitation et du contrôle de l'exploitation des ouvrages d'assainissement (réseaux eaux usées et eaux pluviales, postes de refoulement, ouvrages de régulation et de stockage des eaux pluviales, stations d'épuration), du contrôle des marchés de prestations de service, du contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et des dispositifs d'assainissement non collectifs, de l'instruction des raccordements sur le réseau, de l'autosurveillance des réseaux et diagnostic permanent, ainsi que du suivi des industriels,
 - De la production et la distribution de l'eau potable, de l'entretien et du renouvellement des ouvrages, du contrôle des délégataires et marchés de prestations de service, de la gestion des magasins et logistique, du diagnostic permanent et de recherche de fuite.

La Direction Eau/Assainissement-Régies intègre le Service Système de management QSE et analyse des performances.

En outre, il existe des activités transversales en lien avec le Département « Environnement, Eau, Déchets, Réseau » (E2DR) de la Métropole : La Direction Administration et gestion, le service Système de management Intégré QSSE, ...

L'effectif du service public de l'Assainissement est d'environ 150 agents.

Enfin, le personnel des entreprises prestataires intervenant en permanence sur les réseaux et les stations d'épuration est estimé à une cinquantaine de personnes.

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Périmètres des systèmes d'assainissement[⊕]
et exploitants des stations d'épuration
au 1er Janvier 2024

Périmètres des systèmes d'assainissement (en eq/hab) :

PETIT QUEVILLY - EMERAUDE : 550 000	MESNIL SOUS JUMIEGES : 1 433
SAINT AUBIN LES ELBEUF : 110 000	ANNEVILLE AMBOURVILLE : 1 300
GRAND QUEVILLY : 58 000	JUMIEGES : 1 250
GRAND COURONNE : 20 000	HÉNOUVILLE : 1 200
LE TRAIT : 11 000	QUEVREVILLE LA POTERIE : 1 200
GOUY : 5 000	SAHURS : 1 200
MONTMAIN : 4 500	SAINT PIERRE DE MANNEVILLE : 800
DUCLAIR : 4 000	BARDOUVILLE : 500
BOOS : 3 500	DUCLAIR (Bord de Seine) : 200
YAINVILLE : 2 500	Assainissement non collectif (Yville-sur-Seine)
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL : 2 500	VILLERS ECALLES : 41 200 (Hors Métropole)
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE : 2 000	

Stations d'épuration et Exploitants :

- ★ REGIE - METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- ★ EAUX DE NORMANDIE
- ★ SUEZ (MEROPUR)
- ★ VEOLIA EAU (SADE Exploitation)
- ★ EAUX DE NORMANDIE - HORS METROPOLE

⊕ Exploitant du réseau différent de celui de la station d'épuration : uniquement pour le système de Petit-Quevilly - Emeraude

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

MODE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT au 1er Janvier 2024



- Réseau + STEP en Régie METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- Réseau en Régie METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- Réseau + STEP en marché de prestation de service - VEOLIA EAU - (échéance au 31/03/2027)
- Réseau + STEP en marché de prestation de service - EAUX DE NORMANDIE - (échéance au 31/12/2025)
- STEP en marché de prestation de service - SUEZ (MEROPUR) - (échéance au 31/01/2025)
- Commune exclusivement en ANC

3. Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie

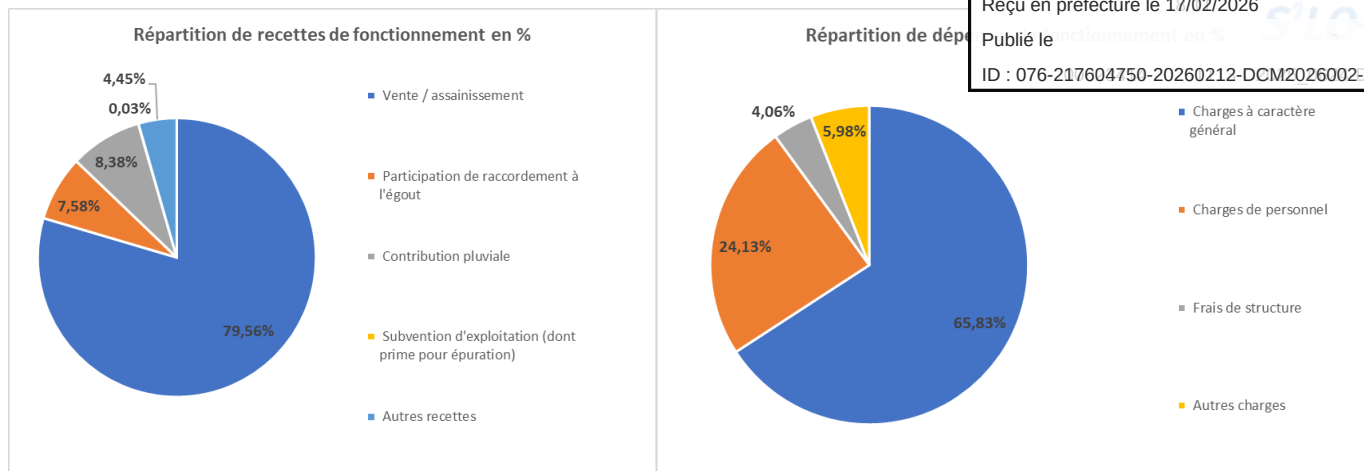
1) Les tarifs de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés

DATE DE LA DELIBERATION	N°	OBJET
Conseil du 18/12/2023	C2023_0720	Eau et Assainissement tarifs 2024 : - Redevance d'assainissement collectif - Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif "domestiques" et "assimilés domestiques" - Redevance d'assainissement non collectif
Conseil du 18/12/2023	C2023_0756	Step Emeraude et de Saint Aubin Les Elbeuf - Tarifs applicables au 1er janvier 2024 - Apports de boues pâteuses ou liquides - Apports de matières de vidange - Apports de sables de curage - Analyses - Vente de sables roulés issus de l'UTS - Apports de graisses
Conseil du 18/12/2023	C2023_0755	Régie publique de l'Assainissement - Interventions ponctuelles, urgentes ou spécifiques réalisées par les agents - Actualisation des tarifs applicables au 1er janvier 2024

2) Recettes et dépenses du service

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en (%)
Recettes de fonctionnement	47 500 759	48 118 603	45 835 923	45 542 062	47 172 170	4%
Vente / assainissement	33 882 392	35 259 513	35 558 356	35 909 385	37 531 840	5%
Participation financière à l'assainissement	2 784 006	3 843 028	2 820 566	3 250 459	3 573 997	10%
Contribution pluviale	3 952 431	3 952 431	3 952 431	3 952 431	3 952 431	0%
Subvention d'exploitation (dont prime pour épuration)	5 231 266	2 880 207	1 633 268	467 490	14 768	-97%
Autres recettes	1 650 663	2 183 424	1 871 303	1 962 297	2 099 134	7%
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt)	32 743 133	26 512 876	33 000 906	28 643 365	32 384 561	13%
Charges à caractère général	23 182 213	15 178 543	18 730 987	17 375 689	20 051 920	15%
Charges de personnel	6 318 462	6 197 218	6 443 006	6 849 062	7 349 112	7%
Frais de structure	598 946	918 341	1 038 322	1 226 267	1 236 544	1%
Autres charges	2 643 512	4 218 774	6 788 591	3 192 347	3 746 985	17%
Charges de la dette (intérêt)	280 718	259 093	318 319	133 507	123 312	-8%
Dépenses d'investissement (hors dettes)	9946203,2(1)	14 838 132	15 130 324	15 475 820	16 224 890	5%
Charge de la dette (capital)	3 578 545	2 974 704	9 441 747	2 839 790	3 153 162	11%
Recettes d'investissement	786 516	4 577 702	2 123 756	980 015	515 975	-47%
Subventions et autres recettes	784 201	3 672 702	1 366 267	969 446	496 968	-49%
Cessions	2 315	4 525	757 489	10 569	19 007	80%
Emprunt	85 806	1 213 137	416 178	0,00	128 128	

2020 : Suite à la création juridique et comptable de la Régie de l'Assainissement, il n'a pas été possible de rattacher les dépenses de fin d'année de l'exercice 2019 qui ont été reportées sur l'exercice 2020.



3) Indicateurs financiers

Montant du fonds de solidarité logement :

La Métropole a signé une convention avec le Département de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2024 s'élèvent à 45 000 €. Ce fonds est directement géré par le Département de Seine-Maritime.

Mission de coopération décentralisée

Il n'y a pas eu de dépense en 2024.

Dettes de la collectivité :

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1(en %)
Durée d'extinction de la dette	2,03	1,30	1,53	0,94	0,91	-3%
Encours de la dette 31/12/N	30 074 010	28 312 443	19 286 874	16 447 084	13 422 050	-18%
Montant remboursé durant l'exercice	3 859 263	3 233 797	9 760 066	2 973 297	3 276 474	10%
dont Capital	3 578 545	2 974 704	9 441 747	2 839 790	3 153 162	11%
dont Intérêt	280 718	259 093	318 319	133 507	123 312	-8%

Montant des amortissements :

La collectivité a réalisé des amortissements dont le montant en € s'élève à :

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 en %
Montant des amortissements	10 816 007,59	10 834 126,48	11 539 330,32	12 019 379	12 078 049	0,5%

4. Exploitation - Caractéristiques techniques

1) Indicateurs techniques

Métropole Rouen Normandie	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	360	382	281	206	-26 %
Longueur de canalisation « Eaux usées » curée (km)	401	355	432	406	-5%
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m³) aux STEP	44 424 278	40 584 131	44 165 977	49 702 097	+13%
Charge moyenne annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	8 073 749	8 094 730	8 378 192	9 521 453	+14%
Volume traité (en m³)	45 672 631	42 357 662	44 522 901	47 940 837	+7,7%
Les sous-produits					
Boues produites en Tonne de Matière Sèche (TMS) (en entrée de centrifugeuse)	8 997	8 596	8 469	8 653	+2,2%
Refus de dégrillage évacués (en Tonne)	906	723	1 097	1 101	+0,4%
Sables évacués (en Tonne)	720	686	523	1 638	+209%

2) Patrimoine

Métropole Rouen Normandie	2024
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	1 376
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	689
Linéaire du réseau EP	967
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	3 032
% réseau EU / linéaire total du réseau EU / UN (km)	67
% réseau UN / linéaire total du réseau EU/UN (km)	33
Nombre de déversoirs d'orage	115
Nombre de postes de relèvements	518
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	294
Nombre de bassins enterrés EU	1
Nombre de bassins enterrés UN	23
Nombre de bassins enterrés EP	1
Total bassins enterrés	25
Nombre de chambres à sable	138
Nombre de station d'épuration	20
Nombre de Lagune	1

3) Données clientèle - abonnés

Métropole Rouen Normandie	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service	202 143	202 178	204 399	208 301	+1,9%
Nombre d'industriels recensés à autoriser	209	198	198	191	-3,5%
Nombre d'industriels autorisés sur EU	112	115	115	108	-6%
Nombre d'industriels autorisés sur EP	16	20	20	32	+60%
Nombre d'industriels total autorisés	128	135	135	140	+3,7%

4) Indicateurs de performance

Métropole Rouen Normandie		2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)	Commentaires
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	490 095	492 441	493 062	496 292	+0,7%	
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement (AAD) au réseau EU	112	115	115	108	-7%	
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	8 766	8 480	8 241	8 439	+2,4%	
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	0 %	
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	104,2	104,2	104,0	94	-9%	
P203,3	Conformité de la collecte en temps de pluie (Agglomération > 2000 eH)	18,3	17,0	16,4	92,6	+464%	Non-conformité : Système Grand Quevilly. Système Emeraude en cours de conformité, améliorant l'indicateur
P204,3	Conformité des équipements des STEP aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (STEP > 2000 eH)	99,7	98,8	99	99,8	+0,8%	Non-conformité : Yainville
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	98,6	97,5	99	99,8	+0,8%	Non-conformité : Yainville
P206,3	Taux de boues issues des steps évacué selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination	100%	100%	100%	100%	0	
P251,1	Taux de débordement dans les locaux de usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0,02	0,03	+50%	
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	7,34	19,51	13,45	4,3	-68 %	
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,17	0,19	0,22	0,26	18%	
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	100	100	100%	0	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	108	108	108	100	-7%	
P257,1	Taux d'impayés N-1	4,17	3,54	3,94	3,58	-9,1%	
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,38	1,71	0,29	0,39	+34%	

5. Travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2024

40 opérations ont été réceptionnées en 2024 (Travaux d’extension, de réhabilitation et de renforcement des réseaux et de construction d’ouvrage de de régulation des eaux pluviales) :

Système d’assainissement	Linéaire créé	Linéaire renouvelé	Linéaire total
EMERAUDE	187,56	5 678	5 865,56
GRAND COURONNE		364	364
STALE	310	1 066	1 376
DUCLAIR		1314	1 314
YAINVILLE		934,80	934,80
Total	497,56	9 357	9 854,36

Les travaux de renouvellement ou de réhabilitation réalisés dans le cadre de l’exploitation des réseaux, postes de refoulement et stations d’épuration, par la Métropole Rouen Normandie et ses prestataires, dans le cadre de marché de prestation de service, sont présentés ci-dessous :

Travaux d’exploitation sur les réseaux de collecte :

Commune	Linéaire renouvelé	Nbre interventions s tampou	
SYSTÈME ASSAINISSEMENT EMERALDE			
AMFREVILLE-LA-MIVOIE	58	6	50 365
BELBEUF	1	4	2 152
BIHOREL	18	5	21 941
BOIS GUILLAUME	163	25	125 200
BONSECOURS		2	4 568
CANTELEU	68	22	78 077
DARNÉTAL	21	4	15 456
DÉVILLE-LES-ROUEN	18	35	55 591
FONTAINE-SOIR-PREAUX			
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE	113	39	63 499
HOUPEVILLE	1	18	6 597
ISNEAUVILLE			
LE-HOULME	79	5	54 138
MESNILES-NARD	63	16	39 488
MALAUNAY	10	5	13 441
MAROMME	53	14	89 438
MONT-SAINT-AIGNAN	105	38	104 512
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	11	7	27 319
OISSEL	35	16	52 949
PETIT-QUEVILLY	27	29	41 673
RONCHEROILLES-SUR-LE-VIVIER	23		8 512
ROUEN-NORD	207	116	264 875
ROUEN-SUD	77	44	54 276
SAINT-AUBIN-ÉPINAY	2	3	4 398
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	51	81	48 364
SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL	4	13	14 845
SAINT-LÉGER-DU-BOURG-DENIS	92	5	40 357
SAINT-MARTIN-DU-VIVIER			471
SOTTEVILLE-LES-ROUEN	58	86	75 459
TOTAL	1358	638	1 357 961
SYSTÈME ASSAINISSEMENT SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF			
CAUDEBEC-LES-ELBEUF		20	6 149
CLÉON	22	14	28 334
ELBEUF		32	8 783
FRENEUSE			
LALONDE	18	1	13 405
ORIVAL			
SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF			
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF		1	750,20
SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL			
TOURVILLE-LA-RIVIÈRE			
TOTAL	40	68	57 422
SYSTÈME ASSAINISSEMENT GRAND-QUEVILLY			
GRAND-QUEVILLY	322	13	171 741
HAUTOT-SUR-SEINE			
PEIT-COURONNE	31	5	25 272
VAL-DE-LAHAYE		2	10 143
TOTAL	353	20	207 156
SYSTÈME ASSAINISSEMENT GRAND-COURONNE			
GRAND-COURONNE	131	40	224 895
LABOUILLE	31	2	18 162
MOULINEAUX	69	6	19 279
TOTAL	231	48	262 336
SYSTÈME ASSAINISSEMENT SAHURS			
SAHURS	3	1	6 972
TOTAL	3	1	6 972
SYSTÈME ASSAINISSEMENT SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE			
SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE	0	0	0
TOTAL	0	0	0
SYSTÈMES ASSAINISSEMENT PRESTATION DE SERVICE OUEST			
BOOS, GOUY, MONTMAIN, SAINT-AUBIN-DE-CELLOVILLE, LES-AUTHIEUX-SUR-LE-PORT SAINT-OUEN, QUEVREVILLE-LA-POTERIE, LANEUVILLE-CHANT-D'OISEL	0	96	compris dans les charges d'exploitation
SYSTÈMES ASSAINISSEMENT PRESTATION DE SERVICE EST			
QUEVILLON, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE, HENOUVILLE, SAINT-PIERRE-DE- VARENGEVILLE, SAINT-PAER, EPINAY-SUR-DUCLAIR, SAINT-MARGUERITE-SUR- DUCLAIR, LE-TRAIT, YAINVILLE, JUMIEGES, LE-MESNIL-SOUS-JUMIEGES, DUCLAIR, ANNEVILLE-AMBOURVILLE, BERVILLE-SUR-SEINE, BARDOUVILLE	0	297	compris dans les charges d'exploitation
TOTAL	1985	1168	1 891 846

Travaux de renouvellement sur les STEP et PR :

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE

Systèmes d'Assainissement	Montant d
SYSTÈME ASSAINISSEMENT EMERAUDE	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STATION EPURATION	1 800 000
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE ET GC POSTE DE RELEVAGE	560 000
DIAGNOSTIC PERMANENT/AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX	130 000
TOTAL	2 490 000
SYSTÈME ASSAINISSEMENT SAINT AUBIN LES ELBEUF	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STATION EPURATION	100 000
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE ET GC POSTE DE RELEVAGE	57 000
DIAGNOSTIC PERMANENT/AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX	30 000
TOTAL	187 000
SYSTÈME ASSAINISSEMENT GRAND QUEVILLY	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STATION EPURATION	26 000
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE ET GC POSTE DE RELEVAGE	60 500
DIAGNOSTIC PERMANENT/AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX	30 000
TOTAL	116 500
SYSTÈME ASSAINISSEMENT GRAND COURONNE	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STATION EPURATION	67 000
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE ET GC POSTE DE RELEVAGE	3 500
DIAGNOSTIC PERMANENT/AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX	10 000
TOTAL	80 500
SYSTÈME ASSAINISSEMENT SAHURS	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STATION EPURATION	5 000
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE ET GC POSTE DE RELEVAGE	21 000
TOTAL	26 000
SYSTÈME ASSAINISSEMENT SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STATION EPURATION	13 000
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE ET GC POSTE DE RELEVAGE	0
TOTAL	13 000
SYSTÈMES ASSAINISSEMENT PRESTATION DE SERVICE OUEST	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STEP ET PR	110 000
SYSTÈMES ASSAINISSEMENT PRESTATION DE SERVICE EST	
RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE STEP ET PR	87 000
TOTAL	3 110 000

Présentation par service

1.1.L'Assainissement Collectif exploité en Régie

1) Présentation du service

Le service exploite en régie 5 systèmes d'assainissement (Collecte, transport et traitement des eaux usées) de Saint Aubin les Elbeuf, Grand Quevilly, Grand Couronne, Sahurs et Saint Pierre de Manneville, ainsi que le système de collecte des eaux usées de Rouen. Ce qui représente **55 communes** soit **469 166 habitants**, données INSEE, où sont répartis **193 717 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf

Les eaux usées de 17 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, chemin du Port Angot.

- 10 communes sont membres de Métropole Rouen Normandie :

Caudebec-lès-Elbeuf	La Londe	Sotteville sous le Val
Cléon	Orival	Tourville la Rivière
Elbeuf	Saint-Aubin-lès-Elbeuf	
Freneuse	Saint-Pierre-lès-Elbeuf	

- 6 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie :

Bosroumois	Saint Ouen du Tilleul	La Saussaye
Saint Pierre des Fleurs	Saint Didier des Bois	Thuit de l'Oison

❖ Système d'assainissement de Grand Quevilly

Les eaux usées de 4 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Grand Quevilly.

Ces 4 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Grand Quevilly	Petit Couronne
Hautot sur Seine	Val de la Haye

❖ Système d'assainissement de Grand Couronne

Les eaux usées de 3 communes sont collectées transportées et traitées à la station d'épuration située à Grand Couronne :

Ces 3 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Grand Couronne	Moulineaux	La Bouille
----------------	------------	------------

L'exploitation du système d'assainissement de Grand Couronne (STEP et réseaux) a été repris en régie en mars 2020

❖ Système d'assainissement de Sahurs

Les eaux usées de la commune de Sahurs, membre de la Métropole Rouen Normandie sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Sahurs.

❖ Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville

Les eaux usées de la commune de Saint Pierre de Manneville, membre de la Métropole Rouen Normandie sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Saint Pierre de Manneville.

❖ Système de collecte de Rouen

La Régie collecte les eaux usées de 35 communes qui sont acheminées et traitées à la station d'épuration Émeraude située à Petit Quevilly, cette station fait l'objet d'un marché de prestation de service attribué à la société SUEZ (MEROPUR)

- 29 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville la	Darnétal	Le Mesnil Esnard	Roncherolles sur le
Mivoie	Déville les Rouen	Malaunay	Vivier
Belbeuf	Fontaine sous	Maromme	Rouen
Bois Guillaume	Préaux	Mont Saint Aignan	Saint Aubin Epinay
Bihorel	Franqueville Saint	Notre Dame de	Saint Etienne du
Bonsecours	Pierre	Bondeville	Rouvray
Boos (une partie	Houpeville	Oissel	Saint Jacques sur
seulement)	Isneauville	Petit-Quevilly	Darnetal
Canteleu	Le Houlme		

- 6 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie :

La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.

2) Indicateurs techniques

Collecte, transport et traitement des eaux usées

Régie	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)	Commentaires
Collecte et transports des eaux usées						
Nombre de désobstruction sur réseau EU	322	345	260	202	-22,3%	
Longueur de canalisation curée (km)	388	338	401	376	-6,2%	
La Dépollution des eaux usées (hors STEP Emeraude)						
Volume arrivant (collecté en m³)	7 491 836	6 709 427	6 916 678	7 790 573	+12,6%	
Charge entrante (en kg/an de DBO ₅)	1 586 791	1 473 895	1 506 986	2 018 074	++33,9%	
Volume traité (en m³)	7 523 047	6 820 796*	7 063 467*	7 764 378	+9,9%	
Les sous-produits (hors STEP Emeraude)						
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	1 942	1 941	1 781	2 047	+14,9%	
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	385	262	757	758	+0,1%	
Sables évacués (en T)	367	420	256	388	+51,6%	

* l'écart entre les volumes arrivants et traités à la STEP est dû à l'incertitude des mesures de débit (Ecart dans les tolérances acceptables)

2024 (Détail par système d'assainissement)	Système de collecte de Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système de Grand Couronne	Système Sahurs	Système de Saint Pierre de Manneville
Collecte et transports des eaux usées						
Nombre de désobstruction sur réseau	120	51	11	19	0	1
Longueur de canalisation curée (km)	305	11	31	21	4	4
La Dépollution des eaux usées						
Volume arrivant (collecté en m³)		4 260 840	2 701 536	762 933	34 544	30 720
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	Voir STEP Emeraude	1 093 716	692 704	211 167	10 151	10 336
Volume traité (en m³)		4 444 380	2 449 850	806 754	32 618	30 776
Les sous-produits						
Boues produites (En entrée de centrifugeuse) (en TMS)	Voir STEP Emeraude	1387,75	474,01	177,13	1,01	6,99
Refus de dégrillage évacués (en T)		268,42	191,46	295,82	1,28	1,38
Sables évacués (en T)		294,28	6,35	86,98	0	0

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)

Résultats 2024 Capacité en EH (Equivalent habitant)	Saint Aubin les Elbeuf 110 000 EH	Grand Quevilly 58 000 EH	Grand-Couronne 20 000 EH	Sahurs* 1 200 EH	Saint Pierre de Manneville 800 EH
MES Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l ou 94 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 35 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 35 mg/l ou ≥ 90 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	2,8	2,3	4,1	15	18,3
Moyenne % sortie de STEP	98,80%	99,10%	98,30%	97%	92,80%
Moyenne mg/l en entrée STEP	293,2	287	275	410	255
DBO5 Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l ou 93 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,4	4	3,7	10,5	4,7
Moyenne % sortie de STEP	98,50%	98,40%	97,60%	97%	98,60%
Moyenne mg/l en entrée STEP	262,6	267,3	291	350	336
DCO Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l ou 88 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤125 mg/l ou ≥75 %	≤125 mg/l ou ≥75%
Moyenne mg/l en sortie STEP	20,6	24,9	16,3	56,6	35,1
Moyenne % sortie de STEP	96,50%	95,70%	98,40%	94%	95,50%
Moyenne mg/l en entrée STEP	672	662	734	936	772
NTK Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l ou 85 %	-	≤ 10 mg/l	≤ 15 mg/l ou ≥ 60 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 60 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	2,4	2,8	2,4	5,8	3,1
Moyenne % sortie de STEP	96,30%	95,80%	96,60%	95,10%	97,50%
Moyenne mg/l en entrée STEP	70,2	68,3	76	118,4	125,3
NGL Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l ou 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	._**	._**
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,9	4,7	6,2	25	14
Moyenne % sortie de STEP	94%	93,10%	91,40%	78,90%	88,80%
Moyenne mg/l en entrée STEP	70,2	69,2	76	118	125,3
PT Seuils arrêté préfectoral en sortie	< 1 mg/l ou 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %	._**	._**
Moyenne mg/l en sortie STEP	0,6	1,2	0,2	2,2	3,6
Moyenne % sortie de STEP	91,90%	84,10%	97,10%	85,70%	59,60%
Moyenne mg/l en entrée STEP	8,2	7,6	8,5	15,7	8,8

*La STEP de Sahurs a la particularité d'être un pilote avec un process unique en France. La spécificité du process et notamment la compacité des ouvrages, rend le traitement biologique difficile à maîtriser et à stabiliser. La surveillance est quotidienne et l'adaptation des paramètres de pilotage est fréquente.

** Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que le NGL, le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

3) Patrimoine

2024 (détail par système d'assainissement)	Total Régie	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	1 114,92	782,40	224,40	40,32	49,87	11,85	6,08
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	674,55	516,50	34,37	106,90	16,78	0	0
Linéaire du réseau EP	852,65	635,92	128,95	49,16	34,67	1,57	2,38
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	2 642,12	1 934,82	387,72	196,38	101,32	13,42	8,45
% réseau EU / linéaire total du réseau (km) (EU+UN)	62%	60%	87%	27%	75%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km) (EU+UN)	38%	40%	13%	73%	25%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	108	76	11	18	3	0	0
Nombre de postes de relèvements	417	271	94	21	22	7	2
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	179	147	18	9	5	0	0
Nombre de bassins enterrés EU	1	1	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	23	17	0	6	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	1	1	0	0	0	0	0
Total bassins	204	166	18	15	5	0	0
Nombre de chambres à sable	138	119	4	0	15	0	0
Nombre de station d'épuration	5		1	1	1	1	1
Année de construction			2 001	1 998	1995	1 996	1 995
Type de traitement			Boues activées	Boues activées	Boues activées	Culture mixte	Boues activées
Point de rejet			Seine	Seine	Seine	Seine	Seine
Autorisation de rejet (date et durée le cas échéant)			oct-14 (20 ans)	31/10/202 (20 ans)	10/10/2023 (20 ans)	Juin-07	07/05/10

4) Données clientèle - abonnés

Régie	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service	187 829	188 040	190 067	193 717	+1,9%
Nombre d'industriels recensés à autoriser	191	180	180	184	2,2%
Nombre d'industriels autorisés sur EU	106	109	109	103	-5,8%
Nombre d'industriels autorisés sur EP	14	18	18	29	+61%
Nombre d'industriels total autorisés	120	127	127	132	+3,8%

2024 (détail par système d'assainissement)	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Nombre d'abonnés au service	146 369	23 199	18 188	5 197	425	339
Nombre d'industriels recensés à autoriser	106	21	42	15	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EU	85	10	7	1	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	25	0	3	1	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	110	10	10	2	0	0

5) Indicateurs de performance

Régie		2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	459 272	461 348	461 995	465 310	+0,7%
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	106	109	109	103	-5,8%
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	1948	1940	1781	2 048	+15%
P201,1	Taux de desserte des réseaux en %	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	0%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	107	106,5	106,2	94,4	-11%
P203,3	Conformité de la collecte	13,9	13,0	12,8	92,3*	+621%
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	-
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	100	100	-
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	0%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0,02	0,03	+50%
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes /100 km de réseau	8,43	5,4	1,5	4,47	+198%
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans en %	0,19	0,21	0,24	0,27	13%
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel en %	100%	100%	100%	100%	0%
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	110	110	110	100	-9%
P257.1	Taux d'impayés N-1		Cf. données globale MRN			
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonné	0,35	1,49	0,22	0,29	+35%

* Emeraude est considérée conforme sur la collecte depuis 2024 (cf. fiche ROSEAU 2024)

2024 (détail par système d'assainissement)		Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre d Manneville
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	361 695	54 609	35 990	11 269	1 043	704
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	85	10	7	1	0	0
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	Voir STEP Émeraude	1 387,75	474,01	177,13	2,096	6,99
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,9%	99,50%	100%	100%	100%	100%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	15	15	15	15	15	15
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	0	100	Non concerné système < 2 000 eH	
P204,3	Conformité des équipements des STEP	Voir STEP Émeraude	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH	
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Voir STEP Émeraude	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH	
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	4%	0	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	4,9	2,7	4,8	4,5	0,0	0,0

2024 (détail par système d’assainissement)		Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Couronne	Système DCM2026002-DE	Système Saint Pierre d Manneville
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur ans	0,25	0,11	0,25	0,32	0.00	0,06
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	Non concerné système < 2 000 eH	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	100	100	100	100	100	100
P257.1	Taux d’impayés N-1	Cf. donnée globale MRN					
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,23	0,52	0,11	0,19	4,71	0,00

2. Contrat pour l'exploitation avec marché de prestation d'épuration Émeraude

1) Présentation du service

Le système de traitement des eaux usées Émeraude est exploité via un marché de prestation de service confié à la société SUEZ (MEROPUR) depuis le 1^{er} février 2019. Cette station d'épuration traite les effluents de 35 communes, la collecte et le transport sont eux gérés en Régie. Elle est située à Petit Quevilly et fait partie du système d'assainissement de Rouen. La durée du marché est de six ans, fixée du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2025.

- 29 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville la Mivoie	Franqueville Saint Pierre	Oissel
Belbeuf	Houpeville	Petit Quevilly
Bois Guillaume	Isneauville	Roncherolles sur le Vivier
Bihorel	Le Houlme	Rouen
Bonsecours	Sotteville les Rouen	Saint Aubin Épinay
Boos (une partie seulement)	Le Mesnil Esnard	Saint Étienne du Rouvray
Canteleu	Malaunay	Saint Jacques sur Darnétal
Darnétal	Maromme	Saint Léger du Bourg Denis
Déville les Rouen	Mont Saint Aignan	Saint Martin du Vivier
Fontaine sous Préaux	Notre Dame de Bondeville	

- 6 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie

La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.

2) Indicateurs techniques

Exploitation de la station d'épuration Émeraude – Marché de prestation de service	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	35 520 267	32 590 638	35 979 864	40 564 829	+12,7%
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	5 991 120	6 165 939	6 477 752	7 027 376	+8,5%
Volume traité (en m3)	36 719 204	34 268 808	36 198 684	38 827 152	+7,3%
Volume écrêté (en m3)	285 599**	299 104***	45 966	358 680°	+680%
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	6 731	6 371	6 329	6 228	-0,65%
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	406,50	387,86	285,14	272,26	-4,5%
Sables évacués (en T)	333,66	242,18	221,56	1 239	+459%

*L'extension d'Émeraude (nouvelle file de traitement) a été mise en eau en décembre 2018. Les essais de garantie se sont déroulés du 12 au 26 juin 2019, pour une prise en compte des rejets dans les résultats d'autosurveillance à partir du 1er juillet 2019. La capacité de traitement est passée de 85.000 m3/j à 150.000 m3/j permettant de limiter les situations de surcharge hydraulique et les écrêtages.

** L'augmentation des volumes écrêtés est corrélée avec l'augmentation de la pluviométrie en 2020 et 2021

*** Essentiellement lié à des travaux d'exploitation de changement des oxytubes

° Les volumes écrêtés sont liés à : la conjonction de la pluviométrie automnale et de la réalisation de travaux de maintenance programmée.

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)	
Résultats 2024	Station d'épuration Émeraude
MES / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l (concentration) ou ≥ 90 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	9,8
Moyenne % sortie de STEP	96%
Moyenne mg/l en entrée STEP	237,2
DBO5 / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l (concentration) ou ≥ 80 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	4,4
Moyenne % sortie de STEP	97,5
Moyenne mg/l en entrée STEP	173,2
DCO / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l (concentration) ou ≥ 75 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	24,4
Moyenne % sortie de STEP	94,30μ
Moyenne mg/l en entrée STEP	415,8
NTK / Seuils arrêté préfectoral en sortie	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	2
Moyenne % sortie de STEP	95,30%
Moyenne mg/l en entrée STEP	41,7
NGL / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l (concentration) et ≥ 70 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	6,9
Moyenne % sortie de STEP	84,29%
Moyenne mg/l en entrée STEP	42,4
PT / Seuils arrêté préfectoral en sortie	< 1 mg/l (concentration) et > 80 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	0,9
Moyenne % sortie de STEP	83,75%
Moyenne mg/l en entrée STEP	5

3) Patrimoine

Station d'épuration Émeraude	
Année de construction	1 996
Type de traitement	Boues activées
Point de rejet	Seine
Autorisation de rejet (date et durée)	03/03/16 (30 ans)

4) Indicateurs de performance

Station d'épuration Émeraude		2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	Voir système collecte Rouen				
D202,0	Nombre d'AAD au réseau EU	Voir système collecte Rouen				
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	6425.9	6160	6 100	6 028	-1,18%
P201,1	Taux de desserte des réseaux	Voir système collecte Rouen				
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	Voir système collecte Rouen				
P203,3	Conformité de la collecte	Voir système collecte Rouen				
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	0%
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	100	100	0%
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100	0 %
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers	Voir système collecte Rouen				

Station d'épuration Émeraude		2021	Reçu en préfecture le 17/02/2026 Publié le 2023 2024 ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE				
	(Valeur pour 1 000 habitants desservis)						
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	Voir système collecte Rouen					
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	Voir système collecte Rouen					
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	100	100	100	0 %	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	Voir système collecte Rouen					
P257.1	Taux d'impayés N-1	Voir système collecte Rouen					
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	Voir système collecte Rouen					

5) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

Exploitation de la Station d'épuration Émeraude	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)	Commentaires 2024
Produit en €	6 336 313	6 527 530	7 160 836	7 101 116	-0,8%	Baisse de la rémunération variable et des facteurs de révision des prix
Charges en K€	5 759,89	5 815,64	7 302,20	7 383,13	+1,1%	
- Personnel	1 530,22	1 375,91	1 732,82	1 815,47	4,8%	Lié à l'augmentation du coefficient de révision des prix ICHT-E
- Électricité (Hors CSPE)	1 316,37	1 621,05	2 166,18	1 848,69	-14,7%	Baisse de la consommation et diminution des prix de l'électricité
- Frais divers de fonctionnement	854,35	843,07	832,76	1 136,3	36,5%	
- Maintenance du matériel électromécanique	516,64	422,30	340,31	727,52	+113,8%	Doublement des dépenses hors renouvellement
- Autres frais divers de fonctionnement	150,97	115,34	207,47	167,87	-19,1%	
- Produits chimiques	575,97	760,57	1 103,65	972,62	-11,9%	Baisse globale des dépenses mais augmentation du coût du polymère.
- Eau potable et fioul	274,17	233,64	507,99	350,23	-31,1%	Baisse de la consommation de fioul.
- Evacuation des sous-produits	541,22	443,75	411,01	364,43	-11,3%	

3. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marche de prestation de service – Plateau Est

1) Présentation du service

Cinq systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées), membres de la Métropole Rouen Normandie, sont exploités via un marché de prestation de service confié à la société SADE EXPLOITATIONS DE NORMANDIE (Véolia Eau), fixée du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2020, renouvelé en avril 2020 jusqu'au 1er avril 2027.

Ce qui représente **8 communes** soit **13 595 habitants**, données INSEE, où sont répartis **5 286 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement de Boos

Les eaux usées de la commune de Boos sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Boos.

❖ Système d'assainissement de Gouy

Les eaux usées de 4 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Gouy.

Ces 4 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Gouy	Les Authieux sur le Port	Saint Aubin Celloville
	Saint Ouen	Ymare

❖ Système d'assainissement de Montmain

Les eaux usées de 5 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Montmain. Une commune est membre de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de Montmain et de 4 communes extérieures, il s'agit de :

Bois d'Ennebourg	Fresne le Plan
Bois l'Évêque	Mesnil Raoul

❖ Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel

Les eaux usées de la commune de La Neuville Chant d'Oisel sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à La Neuville Chant d'Oisel.

❖ Système d'assainissement de Quévreville la Poterie

Les eaux usées de la commune de Quévreville la Poterie sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Quévreville la Poterie.

2) Indicateurs techniques

Collecte, transport et traitement des eaux usées

Total	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)	Commentaires
Collecte et transports des eaux usées						
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	17	8	4	2	-50%	
Longueur de canalisation curée (km)	11,5	7,3	8,26	9,72	+17,7%	
La Dépollution des eaux usées						
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	607 952	503 302	564 020	598 395	+6,1 %	
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	184 708	180 858	173 831	179 621	-3,3 %	
Volume traité (en m3)	591 338	507 942	549 157	584 102	+6,4 %	
Les sous-produits						
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	149	89	153	174	+ 13,7 %	
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	15	23	47	29,85	-36,5%	
Sables évacués (en T)	18	21	39	1	-97,4 %	

2024 /(Détail par système d'assainissement)	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	0	1	0	1	0
Longueur de canalisation curée (km)	4,2	0,9	2,9	1,7	0
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant à la STEP (m ³)	163 822	144 593	173 955	93 066	22 959
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	51 964	52 241	39 470	27 910	8 036
Volume traité (en m ³)	151 442	142 390	174 245	93 066	22 959
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	32	63	49	20	10
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	7,95	0,17	13,34	3,28	5,11
Sables évacués (en T)	0	0	1	0	0

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)					
Résultats 2024	Boos	Gouy	Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Capacité en EH (Equivalent-habitant)	3 500 EH	5 000 EH	4 500 EH	2 500 EH	1 200 EH
MES	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l ou ≥ 9 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,8	2,3	2,2	3,7	4,0
Moyenne % sortie de STEP	98,9%	99,5%	99,2%	98,9%	99%
Moyenne mg/l en entrée STEP	357	441,2	323,1	350,1	388,7
DBO ₅	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l ou ≥ 8 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 94 %	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0
Moyenne % sortie de STEP	99,0%	99,2%	98,5%	99,0%	99,1%
Moyenne mg/l en entrée STEP	317,2	361,3	226,9	299,9	350
DCO	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l ou ≥ 7 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 88 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	25,6	21,7	17,4	19,4	24,5
Moyenne % sortie de STEP	97,0%	97,7%	97,0%	97,6%	97,5%
Moyenne mg/l en entrée STEP	857,7	927,7	667,2	800,4	970
NTK	≤ 10 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 5 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	2,7	1,7	1	1,6	3
Moyenne % sortie de STEP	97,4%	98,5%	98,3%	98,0%	97,0%
Moyenne mg/l en entrée STEP	100,9	112,6	68,4	80,4	101,5
NGL	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l ou ≥ 7 %	≤ 10 mg/l	≤ 20 mg/l	–
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,6	2,9	1,9	3	5,4
Moyenne % sortie de STEP	96,6%	97,5%	96,7%	96,3%	94,7%
Moyenne mg/l en entrée STEP	101	112,8	68,5	80,5	101,6
PT	-	-	≤ 1 mg/l ou ≥ 96 %	-	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	3,0	6,5	0,4	5,5	3,5
Moyenne % sortie de STEP	70,7%	47,1%	93,5%	35,1%	66,9%
Moyenne mg/l en entrée STEP	9,8	11,8	7	8,4	10,5

** Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que Le NGL, Le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

***A noter que pour la STEP de Montmain (< 5000 EH), la réglementation impose un traitement spécifique du Phosphore car le rejet se fait dans l'Aubette.

3) Patrimoine

2024 (Détail par système d'assainissement)	Total MSP Est	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	104,7	24,4	36,33	15,65	19,29	9,03
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	0	0	0	0	0	0
Linéaire du réseau EP	51,8	18,4	15,1	8,1	6	4,2
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	156,6	42,87	51,41	23,78	25,27	13,24
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	100%	100%	100%	100%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0	0
Nombre de postes de relèvements	37	5	15	4	9	4
Nombre de bassins de régulation EP à ciel ouvert	67	16	31	5	12	3
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0	0	0
Total bassins	67	16	31	5	12	3
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	5	1	1	1	1	1
Année de construction	Sans objet	2 002	2 002	2 004	1 997	1 992
Type de traitement		Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Point de rejet		Fossé infiltration	Seine	Aubette	Infiltration	Infiltration
Autorisation de rejet (date et durée le cas échéant)		14/06/06 (10 ans)	11/12/00 (15 ans)	07/11/03 (15 ans)	25/10/01	Déclaration 16/11/82

4) Données clientèle - abonnés

Total	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service	5 208	5 276	5 276	5 286	+0,2%
Nombre d'industriels recensés à autoriser	12	12	12	10	-16,6%
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	2	2	2	0%
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0%
Nombre d'industriels total autorisés	2	2	2	2	0%

2024 (Détail par système d'assainissement)	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
Nombre d'abonnés au service	1 649	1 716	615	889	417
Nombre d'industriels recensés à autoriser	3	2	1	2	2
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	2
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	0	0	0	0	2

5) Indicateurs de performance

		2019	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	12 056	12 210	12 486	12 648	12 709	12 732	+0,2 %
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	2	2	2	2	2	2	0 %
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	189,7	109	181	196	173	161,99	-6,4 %
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,80	99,7	99,8	99,8%	99,8%	99,9%	0,1%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	15	15	65	65	15	15	0%
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	100	100	100	100	-
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	56,1	58,7	100*	+70%
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	54,4	56,1	58,7	100*	+70%
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%	100	0 %
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0	0	0	0 %
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes /100 km de réseau	0,00	1,04	0,97	0,97	1,91	0,95	-50 %
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,02	0,12	0,11	0,10	0,10	0,1	0%
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0 %
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	60	60	60	60	60	100	+60%
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN						
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,20	0,58	0,96	0,97	1,93	1,34	-30 %

* la conformité est retrouvée pour les STEP de Boos et de la Neuville Chant d'Oisel suite au renouvellement du dispositif de traitement UV de ces STEP

2024 (Détail par système d'assainissement)		Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	3 875	4 089	1 487	2 235	1 046
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	0	0	0	0	2
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	44,07	25,06	48,50	34,56	9,8
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,9%	100%	100%	99,9%	99,3%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	15	15	25	15	25
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%

2024 (Détail par système d'assainissement)		Système Boos	Système Gouy	Montman	Chant d'Oisel	Poterie
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	3,94	2,82	0	5,18	0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,39	0,01	0	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	100	100	100	100	100
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0	2,91	1,63	1,12	4,8

4. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement prestation de service – Secteur Ouest

1) Présentation du service

Dix systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées), ainsi que 4 systèmes de collecte, membres de la Métropole Rouen Normandie, sont exploités via un marché de prestation de service confié à la société EAUX DE NORMANDIE, depuis le 01/01/20 jusqu'au 31/12/25. Ce nouveau contrat regroupe 4 anciens contrats du secteur de Duclair, du secteur de Jumièges, du secteur de Saint Martin de Boscherville, des systèmes d'assainissement du Trait ainsi que des systèmes de collecte de Saint Pierre de Varengueville, d'Epinay sur Duclair, de Saint Paër et Sainte marguerite sur Duclair.

Ce qui représente **15 communes** soit **24 461 habitants**, donnée INSEE, où sont répartis **9 298 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement d'Anneville-Ambourville

Les eaux usées de 2 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Anneville-Ambourville.

Ces 2 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Anneville-Ambourville

Berville sur Seine

❖ Système d'assainissement de Bardouville

Les eaux usées de la commune de Bardouville sont collectées, transportées et traitées dans la lagune aérée située dans son territoire à proximité de la Seine.

❖ Systèmes d'assainissement de Duclair et de Duclair bord de seine

Les eaux usées de la commune de Duclair sont collectées, transportées et traitées sur deux stations d'épuration situées à Duclair (stations d'épuration de Duclair et de Duclair Bord de Seine).

❖ Système d'assainissement de Jumièges

Les eaux usées de la commune de Jumièges sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Jumièges.

❖ Système d'assainissement du Mesnil sous Jumièges

Les eaux usées de la commune du Mesnil sous Jumièges et une partie de la commune de Jumièges sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située au Mesnil sous Jumièges.

❖ Système d'assainissement d'Hénouville

Les eaux usées de la commune d'Hénouville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Hénouville.

❖ Système d'assainissement de Yainville

Les eaux usées de la commune de Yainville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Yainville.

❖ Système d'assainissement de Saint Martin de Boscherville

Les eaux usées des communes de Saint Martin de Boscherville et de Quevillon sont traitées sur la station d'épuration située à Saint Martin de Boscherville.

❖ Système d'assainissement du trait

Les eaux usées de la commune du Trait sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située au Trait.

La station d'épuration du Trait traite également les effluents du Hameau de Gauville sur Saint Wandrille, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville

Les eaux usées de la commune de Saint Pierre de Varengueville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système de collecte de Saint Paër

Les eaux usées de la commune de de Saint Paër sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système de collecte de Sainte Marguerite dur Duclair

Les eaux usées de la commune de Sainte Marguerite sur Duclair sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système de collecte d'Épinay sur Duclair

Les eaux usées de la commune d'Épinay sur Duclair sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

2) Indicateurs techniques

Collecte et transport des eaux usées

	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau	21	29	17	2	-88 %
Longueur de canalisation curée (km)	29,3	9,4	23	20,4	-11 %
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	804 223	753 764	705 415	748 300	+6 %
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	311 130	274 038	219 623	296 392	+35 %
Volume traité (en m3)	839 042	760 116	711 593	765 205	+7,5 %
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	169	195	206	204	-0,97 %
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	100	49,88	7,4	40,65	+449 %
Sables évacués (en T)	1	3	7	10,4	+48,6 %

2024 (Détail par système d'assainissement)	Système Anneville- Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Duclair bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscherville
Collecte et transports des eaux usées									
Nombre de désobstruction sur réseau	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Longueur de canalisation curée (km)	2,3	3,9	5,5	0	4,1	0	0,3	0,2	0,3
La Dépollution des eaux usées									
Volume arrivant à la STEP (m3)	44 652	22 326	163 306	10 614	55 854	20 713	38 297	85 075	81 914
Charge annuelle entrante (en kg/j de DBO5)	16 401	15 941	40 435	1 231	17 605	7 053	40 442	18 112	67 415
Volume traité (en m3)	44 652	22 326	149 865	10 614	56 875	20 713	38 297	85 075	98 607
Les sous-produits									
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	12,2	0	64	0,08	11,41	1,95	11,9	21	33
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	2,3	0,05	12,9	0	0,75	0,3	0,8	0,75	2,4
Sables évacués (en T)	2	0	1,7	0	0	0	0	0	0

2024 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte Sai Paër	Système de collect Sainte Marguerite sur Duclair	Système de collecte de Saint Pierre de Varengville	Système de collecte d'Épinay su Duclair
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau	1	0	0	0	0
Longueur de canalisation curée (km)	3,2	0,1	0	0,3	0
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant à la STEP (m³)	225 549	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Charge annuelle entrante (en kg/j de DBO ₅)	71 747	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume traité (en m³)	238 181	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	48	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

2024 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte Sai Paër	Système de co Sainte Margue sur Duclair	Pierre de Varengewille	sur Duclair
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	20,4	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Sables évacués (en T)	6,7	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)

Résultats 2024	Anneville- Ambouville	Bardouville	Duclair	Duclair – Bord de Seine	Jumièges	Le Mesni sous Jumièges	Hénouvill	Yainville	Saint Mart de Boschervill	Le Trait
MES Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	– ou ≥ 50 %	≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	≤ 35 mg/l	≤ 30 mg/ ou ≥ 90 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	4,5	110	4,6	20	3,9	5	13	3,8	12,1	3,4
Moyenne % sortie de STEP	99,0%	95,2%	98,6%	71,4%	98,6%	98,9%	99,7%	38,2%	97,0%	99,1%
Moyenne mg/l en entrée STEP	575	2 300	307,1	70	523,3	472,4	3 926	212	2 442,4	392,2
DBO5 Seuils arrêté préfectoral en sortie		≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	≤ 35 mg/ ou ≥ 60 %	≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	≤ 30 mg/	≤ 25 mg/	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/ ou ≥ 80 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	11,1	9,5	2,8	5,1	2,7	2,6	10,1	2,2	6	2,3
Moyenne % sortie de STEP	96,0%	98,7%	99,0%	95,6%	99,1%	99,2%	99,0%	99,0%	98,5%	99,3%
Moyenne mg/l en entrée STEP	367,3	714	247,6	116	315,2	340,5	1 056	212,9	823	318,1
DCO Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/	≤ 90 mg/	– ou ≥ 60 %	≤ 90 mg/	≤ 90 mg/	≤ 90 mg/	≤ 90 mg/	≤ 125 mg/l	≤ 90 mg/ ou ≥ 75 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	38,3	41,6	28,5	35,3	28,3	29,9	48,8	20,6	44,7	26,8
Moyenne % sortie de STEP	95,0%	98,2%	95,2%	83,9%	95,6%	95,6%	98,9%	95,4%	94,8%	95,8%
Moyenne mg/l en entrée STEP	805	2 360	535,1	219	665,4	685,3	4 567	444,6	2 185,9	673
NTK Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/	≤ 40 mg/	-	≤ 40 mg/	≤ 40 mg/	≤ 10 mg/	≤ 40 mg/	-	≤ 10 mg/
Moyenne mg/l en sortie STEP	1,9	57,4	3,4	12,9	6,9	5,2	19,6	24,3	4,3	5
Moyenne % sortie de STEP	98,7%	61,5%	96,6%	83,9%	92,6%	95,1%	94,4%	76,6%	96,8%	94,8%
Moyenne mg/l en entrée STEP	137,6	149	91,6	79,9	96,7	105,1	351,8	104	221,9	100,5
NGL Seuils arrêté préfectoral en sortie	–	–	–	–	–	–	–	–	≤ 20 mg/l	≤ 15 mg/ ou ≥ 70 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	5,8	57,8	5,3	29,3	17,3	11,3	21,1	27,8	5,2	6
Moyenne % sortie de STEP	95,0%	61,2%	94,8 %	63,3%	81,3%	89,2%	94,0%	73,3%	95,9%	93,8%
Moyenne mg/l en entrée STEP	137,6	149	91,6	79,9	96,7	105,1	351,8	104	221,9	100,5
PT Seuils arrêté préfectoral en sortie	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Moyenne mg/l en sortie STEP	5	5,1	1,5	7,2	4,5	6,3	5	3,8	5	5,4
Moyenne % sortie de STEP	64%	70,9%	85,4%	26%	53,4%	40,0%	91,5%	51,7%	79%	46%
Moyenne mg/l en entrée STEP	13,7	17,5	9,6	6,55	10,2	10,5	59	7,9	42,4	10,4

* Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que Le NGL, Le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

6) 3) Patrimoine

2024	Total	Système Anneville-Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair-Bord de Seine	Système Jumièges	Système Mesnil sous Jumièges	Système Hénouvill	Système Yainville	Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	156,3	7,7	4,8	7,1		10,7	3,7	9	7,4	20,1	20,6
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	14,4	0	0	12,3		0	0	0	2,1	0	0
Linéaire du réseau EP	61,9	3,1	0	5,3		1,6	1,5	2,9	6,9	6,1	9,9
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	232,6	10,8	4,8	24,7		12,3	5,1	11,9	16,4	26,3	30,5
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	92%	100%	100%	37%		100%	100	100%	78%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	8%	0%	0%	63%		0%	0%	0%	22%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	7	0	0	6	0	0	0	0	1	0	0
Nombre de postes de relèvements	64	2	2	10	0	4	3	3	3	8	8
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	48	5	0	1	0	0	0	7	5	1	10
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total bassins	48	5	0	1	0	4	3	7	5	1	10
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Sans objet
Année de construction		1 992	1 987	1 991	non renseigné	2 001	2 001	1 997	1 970	1 980	
Type de traitement		Boues activées	Lagune	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	
Point de rejet	sans objet	Seine	Seine	Austreberthe	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	
Autorisation de rejet (date et durée)		-	-	15/04/9	-					09/06/179 (durée indéterminée)	

2024	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système de collecte Épinay sur Duclair
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	39	11,5	8,9	5,8
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	0	0	0	0
Linéaire du réseau EP	19,3	3,6	1,6	0,01
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	58,3	15,1	10,5	5,8
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	100%	100%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0
Nombre de postes de relèvements	8	4	6	3
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	4	6	9	0
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0

2024	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Saint Martin du Clair	Système de collecte de Saint Pierre de Varengeville
Total bassins	4	6	9	0
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	1	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Année de construction	2 001			
Type de traitement	Boues activées			
Point de rejet	Seine			
Autorisation de rejet (date et durée le cas échéant)	13/09/2016 (20 ans)			

4) Données clientèle - abonnés

	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service	9 106	8 862	9 056	9 298	+2,7 %
Nombre d'industriels recensés à autoriser	6	6	6	6	0 %
Nombre d'industriels autorisés sur EU	4	4	4	3	0 %
Nombre d'industriels autorisés sur EP	2	2	2	3	0 %
Nombre d'industriels total autorisés	6	6	6	6	0 %

2024 (Détail par système d'assainissement)	Total	Système Anneville-Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Mesnil sur Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Système Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengeville
Nombre d'abonnés au service	9 298	428	194	1 772		480	127	524	556	822	954
Nombre d'industriels recensés à autoriser	6	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Nombre d'industriels autorisés sur EU	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Nombre d'industriels autorisés sur EP	3	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	6	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1

2024 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système de collecte de Épinay sur Duclair
Nombre d'abonnés au service	2 473	351	478	139
Nombre d'industriels recensés à autoriser	3	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	1	0	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	3	0	0	0

5) Indicateurs de performance

Total		2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	18 336	18 444	18 358	18 250	-0,6 %
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	4	4	4	3	-25%
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	211	184	187	201	+7,5 %
P201,1	Taux de desserte des réseaux	97,6%	97,08%	96,7%	96,79%	+0.1%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Noté sur 120)	70,7	73,7	70,5	26	-63%

Total		2021	2022	2023	2024	
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	93	90,8	-2,4%
P204,3	Conformité des équipements des STEP	88,7	90,6	93	90,8	-2,4%
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	88,7	90,6	93	90,8	-2,4%
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	-0 %
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0	0 %
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	2,97	1,13	2,81	+149 %
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,05	0	0,06	0,27	+350%
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	0 %
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	92	92	90	100	0 %
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonné	1,3	3,14	2,11	2,52	+19%%

2024 (Détail par système d'assainissement)		Système Anneville Ambourville	Système Bardouville	Syst Duclair	Syst Duclair Bord de Seine	Syst Jumièges	Syst Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouvill	Syst Yainville	Système Saint Marti de Boscherville	Syst Le Trait
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par le réseau d'EU	802	391	3 279		804	99	1 035	954	1 810	4 726
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau E	0	0	0		0	0	0	1	0	2
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	12,78	0,0	42,89	0,08	11,41	1,95	11,90	8	23,91	88,29
P201,1	Taux de desserte des réseaux	95,4%	100%	97.70%		100%	100%	100%	99,7%	100%	100%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
P203,3	Conformité de la collecte	Non concerné système < 2 000 eH	Non concerné système < 2 000 eH	100%	Non concerné système < 2 000 eH				100%	100%	100%
P204,3	Conformité des équipements des STEP			Conform					Non Conforme	Conforme	Conform
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)			Conform					Non Conforme	Conforme	Conform
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	-	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0		0	0	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions	0	0	10,4		0	0	0	0	0	7,7

2024 (Détail par système d'assainissement)		Système Anneville Ambourville	Système Bardouville	Syst Duclair	Syst Duclair Bord de Seine	Syst Jumièges	Syst Le Mesnil sous Jumièges	Renouveau	Arrivée de	Trat	
	fréquentes/100 km de réseau								Boscherville		
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0	0	1,09		0	0	0	1,59	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	Non concerné système < 2 000 eH		100%	Non concerné système < 2 000 eH			100%	100%	100%	
P255,3	Indice de connaissance de rejets au milieu naturel (Note sur 120)	100	100	100		100	100	100	100	100	
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN									
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	7,01	10,31	1,69	0.0	2,08	7,87	1,91	3,6	2,43	0,4

2024 (Détail par système d'assainissement)		Système de collecte de Saint Pierre d Varengeville	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système de collecte Épina y s Duclair
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	1 898	764	1 339	350
D202.0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	1	0	0	0
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
P201,1	Taux de desserte des réseaux	90,2%	89,1%	81,2%	89,4%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de réseaux (Note sur 120)	15	15	15	15
P203,3	Conformité de la collecte	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
OP204,3	Conformité des équipements des STEP	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
P206,3	Taux de boues évacuées	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	0	0	0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0	0	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN			
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0	8,55	2,09	7,19

5. L'Assainissement Non Collectif en Régie

1) Présentation du service

71 communes sont adhérentes au service (la liste des communes est donnée ci-après par Pôle de Proximité).

La Direction de l'Assainissement a pour mission de coordonner l'activité :

- L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- Le contrôle des installations existantes,
- La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

Le Pôle de Proximité de Rouen a la charge de la commune de Rouen.

Le Pôle de Proximité Austreberthe Cailly a la charge des communes de :

Anneville-Ambourville	Malaunay
Bardouville	Maromme
Berville sur Seine	Mont Saint Aignan
Canteleu	Notre Dame de Bondeville
Déville les Rouen	Quevillon
Duclair	Sahurs
Épinay sur Duclair	Sainte Marguerite sur Duclair
Hautot sur Seine	Saint Martin de Boscherville
Hénouville	Saint Paër
Houpeville	Saint Pierre de Manneville
Jumièges	Saint Pierre de Varengeville
Le Houlme	Val de la Haye
Le Mesnil sous Jumièges	Yainville
Le Trait	Yville sur Seine

Le Pôle de Proximité Seine Sud a la charge des communes de :

Le Petit Quevilly	Saint Étienne du Rouvray
Oissel	Sotteville les Rouen

Le Pôle de Proximité Plateaux-Robec a la charge des communes de :

Amfreville la Mivoie	Le Mesnil Esnard
Belbeuf	Les Authieux sur le Port Saint Ouen
Bihorel	Montmain
Bois-Guillaume	Quévreville la Poterie
Bonsecours	Roncherolles sur le Vivier
Boos	Saint Aubin Celloville
Darnétal	Saint Aubin Épinay
Fontaine sous Préaux	Saint Jacques sur Darnétal
Franqueville Saint Pierre	Saint Léger du Bourg Denis
Gouy	Saint Martin du Vivier
Isneauville	Ymare
La Neuville Chant d'Oisel	

Le Pôle de Proximité Val de Seine a la charge des communes de :

Caudebec les Elbeuf	
Cléon	Moulineaux
Elbeuf	Orival
Freneuse	Petit Couronne
Grand Couronne	Saint Aubin les Elbeuf
La Bouille	Saint Pierre les Elbeuf
La Londe	Sotteville sous le Val
Le Grand Quevilly	Tourville la Rivière

Le service est géré directement par la collectivité et fait appel à un Prestataire pour les contrôles.

2) Indicateurs techniques

Objet	Réf. fiche	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)	Commentaire
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	11 401	11 209	11 318	11 450	+1%	
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	80	80	80	100	0 %	
Taux de conformité	P301.3	87,4%	87,53%	87,49%	88,11%	25 %	

3) Indicateurs financiers

Tarification et recettes

Les tarifications relatives à l'Assainissement Non Collectif ont été adoptées par délibération annuelle, comme suit :

	Redevances en HT				
	2020	2021	2022	2023	2024
Examen préalable à la conception	50 €	50€	50€	52,5€	55,13
Vérification de la bonne exécution sur site	150 €	150€	97€€	157,5€	165,38
Contrôle périodique d'une installation jamais contrôlée	140 €	140 €	140 €	147€	154,35€
- à la charge du propriétaire	45 €	45 €	45 €	47,25€	49,61€
- à la charge de l'occupant	95 €	95 €	95 €	99,75€	104,74€
Contrôle périodique (charge occupant)	95 €	95 €	95 €	99,75€	104,74€
Majoration pour déplacement isolé dans le cadre d'un contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier	60 €	60 €	60 €	63€	66,15€
Contre-visite(s) pour vérification de la réalisation des travaux	95 €	95 €	95 €	99,75€	104,74
Déplacement infructueux (contrôle non réalisé du fait de l'usager)	60 €	60 €	60 €	139,09€	146,04
Coût référence					
Coût de référence d'une installation neuve	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 660 €	10 143 €

Recettes d'exploitation du service d'assainissement public non collectif

Pour l'ensemble des pôles :

	2020	2021	2022	2023	2024	N/N-1 (en %)
Recettes d'exploitation						
Montant des recettes HT hors subvention (contrôle des installations, participation de l'usager aux études de réhabilitation, ...)	29 450€ **	25 575 €	30 025 €	20 996 €	54 555 € ***	160 %

*En 2015 / 2016, mise en place de la mission « Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » qui s'arrête courant 2019 expliquant la diminution des recettes

**La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

*** des recettes perçues en 2024 mais relatives à des contrôles antérieurs ont fait augmenter la recette d'exploitation 2024.

La Démarche Environnementale de l'activité Assainissement la Métropole Rouen Normandie

Les missions confiées au service assainissement ont pour but la satisfaction des usagers et par-delà la protection de l'environnement.

A la fin des années 90, une démarche de management environnemental a été initiée. Elle a abouti en 2000 à la certification ISO 14001 des activités de la Direction de l'Assainissement. D'une durée de trois ans, ce certificat a été reconduit à l'issue des audits de renouvellement réalisés en 2003, 2006, 2009 et 2012. Une démarche de convergence des certifications de la Direction de l'Assainissement et du Pôle Val de Seine a été engagée courant 2013 qui a abouti à la certification commune des services d'assainissement de Rouen et Elbeuf, en avril 2014.

En 2015, la Direction de l'Assainissement s'est vue renouveler sa certification ISO 14001 pour 3 ans avec l'élargissement de son périmètre au système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf.

En 2024, la Direction de l'Assainissement a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 14001 en version 2015 pour 3 ans incluant l'ensemble de ses activités et du territoire dans son périmètre de certification.

Cette exigence de management environnemental a aussi été demandée aux prestataires. Suez est certifiée ISO 9 001, 14 001, 45001 et ISO 50 001 pour l'exploitation de la station d'épuration Émeraude. Eau de Normandie est certifiée ISO 14001 pour l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes du secteur Ouest. VEOLIA est certifiée ISO 9 001, 14 001 et ISO 50 001 pour l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes du Plateau Est.



Certificat

Certificate

N° 2012/50816.8

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Département Environnement, Energie, Eau, Déchets, Réseaux (E3DR)

pour les activités suivantes :
for the following activities:

CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION D'OUVRAGES DE COLLECTE, STOCKAGE ET DE TRAITEMENT DANS
LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES INONDATIONS RÉALISÉES PAR UNE MAÎTRISE
D'ŒUVRE INTERNE OU EXTERNE ET DES PRESTATAIRES DE TRAVAUX.
EXPLOITATION DES SYSTÈMES DE COLLECTE, STOCKAGE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET
PLUVIALES RÉALISÉS EN RÉGIE, EN PRESTATIONS DE SERVICE OU EN DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC.
PILOTAGE DU CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AUTONOMES RÉALISÉ
PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

CONSTRUCTION AND RENOVATION OF WATER COLLECTION, STORAGE AND TREATMENT WORKS
PERFORMED VIA INTERNAL OR EXTERNAL PROJECT MANAGEMENT OR SUBCONTRACTORS AND
AS PART OF POLLUTION AND FLOOD CONTROL.
OPERATION DIRECTLY MANAGED, CONTRACTED OR DELEGATED PUBLIC SERVICE- OF WASTE AND RAIN
WATER COLLECTION, STORAGE AND TREATMENT FACILITIES.
-CONTROL OF ON-SITE NON-COLLECTIVE SANITATION SYSTEMS BY AN EXTERNAL SERVICE PROVIDER.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

110 RUE FRANCOIS COUPERIN FR-76000 ROUEN
RUE DE L'ANCIENNE MARE FR-76140 LE PETIT QUEVILLY
RUE LEVERRIER FR-76000 ROUEN
STATION D'EPURATION FR-76120 LE GRAND QUEVILLY
STATION D'EPURATION CHEMIN DU ROY FR-76113 ST PIERRE DE MANNEVILLE
STATION D'EPURATION CHEMIN DU PORT ANGOT FR-76410 ST AUBIN LES ELBEUF
19 BOULEVARD MIDI FR-76100 ROUEN

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-05-16

Jusqu'au
Until

2027-04-23

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, est fait en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accreditation COFRAC n° 4-0001. Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accréditation n° 4-0001. Management Systems Certification. Scope available at www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTIF 0596.3/07-2020



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat



POLITIQUE QUALITE ENVIRONNEMENT SANTE SECURITE

Département Environnement Energie Eau Déchets Réseaux

EAU ET GESTION DES RISQUES



La Métropole Rouen Normandie s'engage fortement, avec l'ensemble des acteurs du territoire dans la transition écologique et se veut responsable, exemplaire et attractive en assurant à ses habitants des services de qualité.

A travers le « Projet Métropolitain 2015/2025 » et l'Accord de Rouen pour le Climat signé en 2018, la Métropole affirme son engagement pour la transition énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des ressources naturelles et contre le réchauffement climatique.

Cette volonté est traduite dans la démarche engagée par le Département Environnement Energie Eau Déchets Réseaux (E3DR), dans l'amélioration constante au sein des directions « Cycle de l'eau » et « Eau Assainissement-Régies » d'un système de management de la qualité, de l'environnement*, de la santé et de la sécurité au travail.

A travers l'ensemble de cette démarche, le Département E3DR s'engage à :

- Etablir le cadre méthodologique dans lequel les objectifs, les cibles et le périmètre de ces démarches sont fixés et révisés ;
- Développer et promouvoir la performance des services ;
- Impliquer chacun des agents au quotidien à tous les niveaux hiérarchiques au travers d'objectifs stratégiques et opérationnels partagés ;
- Evaluer au travers d'indicateurs pertinents les différentes politiques engagées dans ces démarches ;
- Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires (humaines, matérielles et organisationnelles) pour atteindre les objectifs et les cibles ;
- Satisfaire aux obligations de conformité réglementaire et autres exigences.

Quatorze enjeux principaux, regroupés au sein de cinq grandes familles, ont été identifiés :

La protection et préservation du patrimoine naturel	La sauvegarde des biens et des personnes	L'égalité d'accès, la continuité et la qualité du service public	L'adaptabilité des services	L'animation territoriale de la transition écologique
- Qualité de vie et attractivité du territoire par la qualité de l'environnement - La préservation et la protection des ressources naturelles - La préservation et la restauration écologique des milieux naturels et la biodiversité	- La salubrité des espaces publics - La prévention du risque sanitaire, technologique et naturel - La protection des biens et personnes face aux risques	- La qualité et la continuité de service - L'efficacité du service - La qualité de vie au travail	- L'anticipation du changement - La conduite du changement organisationnel vers la résilience du territoire, - La force de proposition des services auprès de l'organe exécutif	- Le changement de comportement des citoyens - La concertation, gouvernance, participation citoyenne, l'acceptabilité


 Nathalie MAGUIN
 Directrice Générale Adjointe


 Arnaud DELAHAYE
 Adjoint à la DGA en charge de l'Eau et de la Gestion des Risques


 Eric HERBET
 Directeur du Cycle de l'Eau


 Nicolas VESSIER
 Directeur des régies de l'Eau et de l'Assainissement

ANNEXES

AU RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE 2024

ASSAINISSEMENT

DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Annexe 1 : Glossaire

AAD = Arrêté d'Autorisation de Déversement.

ANC = Assainissement Non Collectif.

DA = Direction de l'Assainissement de la Métropole Rouen Normandie

DBO5 = Demande Biologique en Oxygène après 5 jours ⇨ c'est la mesure de la quantité d'oxygène qu'il faut aux bactéries pour éliminer la pollution organique biodégradable.

DCO = Demande Chimique en Oxygène ⇨ quantité d'oxygène consommée par les matières présentes dans l'eau. Cette mesure est une estimation des matières oxydables dans l'eau.

DSP = Délégation de Service Public

EH = équivalent-habitant (unité de mesure).

EP = Eaux Pluviales.

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunal.

EU = Eaux Usées.

EUND = Eaux Usées Non Domestiques.

MES = Matières En Suspension (Quantité de matières organiques et minérales en suspension).

NGL = Azote global ⇨ Nitrates + nitrites + azote Kjeldhal.

NTK = Azote Kjeldhal ⇨ Somme de l'azote organique et ammoniacal appelé aussi NR (azote réduit).

PT = Phosphore Total ⇨ Représentation des différentes formes de phosphore contenues dans l'eau.

PS = Prestation de Service

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEP = Station d'épuration.

TMI = Travaux de Moyenne Importance

TMS = Tonne de Matière Sèche.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) - Système de collecte :

- D201.0 (Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif) = définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée
- P258.1 (Taux de réclamations) = Cet indicateur reprend les réclamations écrites (=toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue) de toute nature relatifs au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés/1 000.
- P201.1 (Taux de desserte) = définition du taux de desserte : Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.
- P251.1 (Taux de débordement) = définition du taux : rapport du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non, du service suite au débordement d'eaux usées au millier d'habitants desservis (tout débordement hormis ceux dont la responsabilité pleine et entière d'un tiers est établie, c'est-à-dire si contentieux en cours on comptabilise) Définition débordement (circulaire 28/04/08) : l'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obturation partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).
- P253.2 (Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte eaux usées) = définition taux moyen de renouvellement : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte eaux usées (unitaire et séparatif) hors branchements renouvelés sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.
- P256.2 (Durée d'extinction de la dette) = calcul durée extinction de la dette : Durée théorique pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.
- P202.2B Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de connaissance et gestion de patrimoniale des réseaux) = définition calcul de l'indice : Valeur comprise entre 0 et 120 (partie A : 15 points = plan des réseaux, partie B : 30 points = Inventaire des réseaux et partie C : 75 points = Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau).
- P252.2 (Nombre de points noirs /100km de réseau) = définition du taux : Le nombre de points noirs (=tout point structurellement sensible du réseau eaux usées nécessitant au moins 2 interventions/an (préventive ou curative), quelque soit sa nature (contre-pente, racine, déversement anormal en temps sec, odeur, mauvais écoulement, ...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et

seulement dans ce cas-là) sont à prendre en compte, pour 100km de réseau et ses branchements.

- P203.3 (Conformité de la collecte des effluents) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.
- P255.3 (Indice de connaissance des rejets au milieu naturel) = calcul indice : Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80.

Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) - Système de traitement :

- P204.3 (Conformité des équipements d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.
- P205.3 (Conformité des performances des ouvrages d'épuration) = Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERUD203.0 (Quantité de boues issues de la STEP) = Boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.
- P206.3 (Taux de boues évacuées) = définition du taux : Pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.
- P254.3 (Conformité STEP/acte individuel) = définition performance STEP : Nombre de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation rapportée au nombre total de bilans.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) - Assainissement non Collectif :

- P301.3 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (taux de conformité) = calcul du taux : Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées
- D302.0 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif) = calcul de l'indice : La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au niveau B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés en A n'atteint pas 100.

Annexe 2 : Synthèse des données 2024

Bilan des indicateurs nationaux 2024		
Réf	Titre de l'indicateur	Systèmes d'assainissement en régie (dont systèmes d'assainissement exploités par des contrats de prestation de service)
Assainissement Collectif		
<u>1- Caractérisation technique</u>		
D201,1	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau EU	496 292
D202,0	Nombre d'AAD au réseau EU	108
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	8 439
	Nombre d'abonnements	208 301
<u>2- Indicateurs de performance</u>		
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,80%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	94,0
P203,3	Conformité de la collecte	92,6
P204,3	Conformité des équipements des STEP	99,8
	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	99,8
P206,3	Taux de boues issues des STEP	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,03
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	4,30
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,26
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	90
P257,1	Taux d'impayés N-1	3,58
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,39
<u>3- Actions de solidarité et de coopération internationale</u>		
P207,0	versement fond de solidarité (en euros)	45 000

48

1pXRmtWM0pwZEdVZ1UybG5ibUZzY3kxSmJuUmxjbTVoYkM1U1pXRmtMbE5vWVhKb
SmxZV1JYY21sMFpTNVRhR0Z5WldRZ1UzVmljM1J5WVhSbFUyVmhbU5vTFVsdWRHV
psWVdSWGNtbDBaU0JVWVdsc2IzSmxaRVY0Y0dWeWFXVnVZMIZ6TFVsdWRHVnlibUZ
a1YzSnBkR1VnVkdGemEzTXVbVZoWkZkeWfYUmxMbE5vWVhKbFpDQIVaV0Z0TGxKbFIXUKNZWE5wWXk1QmJHd2dWRzlrYnkxSmJu
UmxjbTVoYkM1U1pXRmtWM0pwZEdVZ1ZYtmxjaTVKYm5acGRHVXVRV3hzTGxOa2NDQIZjMIZ5TGxKbFIXUXVRV3hzSUZWelpYSXVb
VZoWkM1VFpIQWdWWE5sY2k1U1pXRmtRbUZ6YVdNZ1ZYtmxjaTVTWldGa1FtRnphV011UVd4c0IGVnpaWE1VW1WaFpFSmhjMmxq
TGxOb1IYSmxaQ0JWYzJWeUxsSmxZV1JYY21sMFpTQIZjMIZ5TFVsdWRHVnlibUZzTGxKbFIXUIhjbWwwWINJc0luTmxZMkYxWkNjNmV5
SmhkV1FpT2Ijd01EQXdNREF3TXkwd01EQXdMVEF3TURBdFl6QXdNQzB3TURBd01EQXdNREF3TURBaUxDSnpZM0FpT2IKSGNtOTFjQz
VTWldGa1YzSnBkR1V1UVd4c0IGQnZiR2xqZVM1U1pXRmtMa0ZzYkNCVmMyVnIMbEpsWVdRZ1ZYtmxjaTVKYm5acGRHVXVRV3hzSU
V4cFkyVnVjMIZCYzNOcFoyNXRaVzUwTGxKbFIXUXVRV3hzSW4wc0luTnBaQ0k2SWpBd05HUXhOamM1TFRRelkySXRabVUzWVMwNE
1Ea3pMVfZrTudNeVptTmxZelJpWVNjC0luTnBaMjVwYmw5emRHRjBaU0k2V3IKcGJtdHVIM2R1Ym5SM2F5SmRMQ0p6ZFdJaU9pSkhh
a2xmTms4MGVsSldhbE5uZWkxNVRWcHVaREJLVIVOcFYweDBWbXRTTFdOQIMyRnhiVFF5T1hWeklpd2lkR1Z1WVc1MFgzSmxaMmx2
Ymw5elkyQXdaU0k2SWtWVklpd2lkR2xrSWpvaVIXSmtPR1ZtTkRRdE0yVTfAQzAwT0RabExUbGpPVFV0Tm1FeFpUTXpPVEUyT0RJeElpd
2lkVzVwY1hWbFgyNWWhiV1VpT2IKbGQyVnNhVzVoTG1Ob1IYSmhlbXR0UUCxbGRISnZjRzlwIMxeWlzMxixiaTF1YjNkdFIXNWthV1V1W
m5JaUxDSjFjRzRpT2IKbGQyVnNhVzVoTG1Ob1IYSmhlbXR0UUCxbGRISnZjRzlwIMxeWlzMxixiaTF1YjNkdFIXNWthV1V1Wm5JaUxDSjF
kR2tpT2IJMlZVTBibkZPYVVOVlIXRndUV3BPYjJ0RlowRkjaXdpZG1WeUlqb2lNUzR3SWl3aWQybGtjeUk2V3IKaU56bG1ZbVkwWkMwel
pXWTVMVFEyT0RrdE9ERTBNeTAzTm1JeE9UUmXPRFUXTURraVhTd2lRzF6WDJGamRGOW1ZM1FpT2IjekiEVWIMQ0o0YlhOZllyVmtY
MmQxYVdRaU9pSXdnREF3TURBd01pMHdNREF3TFRcbVpQRXZMIV3TUMwd01EQXdNREF3TURBd01EQWIMQ0o0YlhOZllyTWlPbH
NpUTFBeElsMHNjbmh0YzE5bWRHUWIPaUpWT1Rka1JsVm1ZbTl6UmpOWFdXZEhkM1I0WkhSd09ETIFlbmxzWj1lMIQzaFFOV0p

Bilan de la conformité des systèmes de collecte et des Stations d'épuration

	Émeraude	Saint Aubin les Elbeuf	Grand Quevilly	Grand Couronne		
Date de mise en service	01/01/97	01/07/01	01/01/96	01/01/96		
Capacité en eH	550 000	110 000	58 000	20 000		
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	culture mixte	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine
Conformité						
Conformité performance de la collecte	en cours de conformité	Conforme	Non conformité	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Conforme	Non-conformité	Conforme	Non-conformité	Conforme

	Boos	Gouy	Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Date de mise en service	01/01/02	01/01/02	31/12/04	31/12/97	31/12/92
Capacité en eH	3 500	5 000	4 500	2 500	1 200
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	infiltration	Seine	Aubette	infiltration	infiltration
Conformité					
Conformité performance de la collecte	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

Boos et La Neuville Chant d'Oisel : Actions : Renouvellement des dispositifs de traitement des UV = mise en service 1er semestre 2024. (juin 2024)

	Anneville-Ambourville	Bardouville	Duclair	Bord de Seine (Duclair sud)	Jumièges	Le Mesnil sous Jumièges
Date de mise en service	01/01/93	NC	31/12/91	NC	févr.-01	août-01
Capacité en eH	1 200	500	4 000	200	1 050	1 200
Type traitement	boues activées	Lagune	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Austreberthe	Seine	Seine	Seine
Conformité						
Conformité performance de la collecte	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	100%	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Conforme	Conforme	Non-conforme	Conforme	Conforme

STEP Duclair/Bord de Seine non conforme en attente des travaux de déconnexion vers la nouvelle STEP de Yainville

	Henouville	Yainville	Saint Martin de Boscherville	Le Trait		
Date de mise en service	1997	1970	01/01/93	NC		
Capacité en eH	1 200	2 500	2 000	10 800		
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées		
Rejet	Seine	Seine	Seine	Seine		
Conformité						
Conformité performance de la collecte	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Conforme	Conforme		
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	Sans objet < 2 000 eH	100%	100%	100%		
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Sans objet < 2 000 eH	Non-conforme	Conforme	Conforme		
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Non-conforme	Conforme	Conforme		

Yainville : Causes : une capacité d'aération assez limitée, des prétraitements vétustes, une filière de boues obsolète. Actions : reconstruction d'une nouvelle STEP : délais mise en oeuvre = fin 2026.



Mise en ligne le 23.12.2024

Réf dossier : 10434
N° ordre de passage : 37
N° annuel : C2024_0804

DÉLIBÉRATION
RÉUNION DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2024

**S'engager massivement dans la transition social-écologique - Gestion durable de la ressource -
- Régie Publique de l'Assainissement - Programme de travaux 2025 : approbation**

Le coût de programme de travaux de l'année 2025, joint en annexe, est estimé à 17 164 000 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

Il comprend les opérations principales suivantes :

- lutte contre les pollutions pour un montant de 1 950 000 € HT,
- lutte contre les inondations pour un montant de 1 000 000 € HT,
- gestion patrimoniale des réseaux (renouvellement, réhabilitation, renforcement) pour un montant de 7 686 000 € HT,
- gestion patrimoniale des ouvrages de collecte et de traitement (renouvellement, réhabilitation, entretien) pour un montant de 4 123 500 € HT,
- instrumentation pour un montant de 170 000 € HT,
- études pour un montant de 1 196 000 € HT,
- divers (servitudes, acquisitions de matériel de transport) pour un montant de 1 038 500 € HT.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'État, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie publique de l'eau et de la Régie publique de l'assainissement en date du 11 décembre 2024,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le programme de travaux a été soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,

Il est procédé au vote à 23h31.

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme de travaux 2025 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée sur les chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Assainissement de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2025.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le 17/02/2026

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE

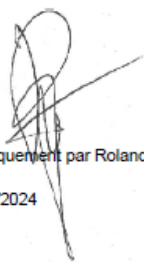
Publié le

ID : 076-200023414-20241218-C2024_0804-DE

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE



Document signé électroniquement par Roland MARUT
Le Secrétaire de séance
Date de signature : 20/12/2024

LE PRÉSIDENT



Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Le Président de la Métropole Rouen Normandie
Date de signature : 20/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérécoeurs citoyens" accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2025 - Régie Assainissement		
I - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS		
Type d'opérations	Précisions	Montant BP 2025 € H.T.
Mise à niveau station d'épuration	Reconstruction de la STEP de Yainville	1 200 000,00 €
Création de réseaux	Sécuriser le transfert des effluents vers la station d'épuration Emeraude par la création d'un réseau qui soit en capacité d'assurer la collecte du débit de temps sec en cas d'intervention sur l'émissaire existant. MOE doublement de l'émissaire et augmentation de la capacité de transfert des effluents par temps de pluie vers la station d'épuration Emeraude	400 000,00 €
Création de bassin et réseaux associés	Maîtrise d'Oeuvre pour la création du bassin Pasteur, de stockage et restitution, entre le quai Gaston Boulet et Boisguilbert à Rouen, y compris réseaux et ouvrages associés	200 000,00 €
Création de bassin et réseaux associés	Bassin de régulation des eaux unitaires y compris réseaux associés à Cléon (Maîtrise d'œuvre)	150 000,00 €
SOUS-TOTAL		1 950 000,00 €

II - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Déconnexion et création réseaux	Mont Saint Aignan (rue Gallieni, rue Edouard Fortier, chemin des Cottés) Bois-Guillaume (chemin de la forêt verte)	1 000 000,00 €
SOUS-TOTAL		1 000 000,00 €

III - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX ET DES BRANCHEMENTS Y COMPRIS OUVRAGES ASSOCIES		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Renouvellement et réhabilitation réseaux	Travaux en coordination avec grands projets d'aménagement Métropole (Rue de Paris et rue Pierre Cornille à Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville - les Rouen, Jumièges rue Alphonse Callais, ...) Ces opérations contribuent au taux annuel de renouvellement des réseaux	1 500 000,00 €
Renouvellement et réhabilitation réseaux	Objectif taux de renouvellement des réseaux à tendre vers 1% à horizon 2035/2040	4 500 000,00 €
Création de branchements		1 686 000,00 €
SOUS-TOTAL		7 686 000,00 €

IV - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES (PR, STEP, Bassins de stockage/restitution, Bassins/barages à ciels ouverts, ...)		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
		BP2025
Renouvellement	Renouvellement STEP EMERAUDE	2 500 000,00 €
Renouvellement	Renouvellement STEP Saint Aubin les Elbeuf	180 000,00 €
Renouvellement	Renouvellement STEP Grand-Quevilly, Saint Pierre de Manneville, Boos, Sahurs	203 500,00 €
Renouvellement	Renouvellement marché PS ouest	120 000,00 €
Renouvellement et réhabilitation	Poste de refoulement : Réhabilitation et renouvellement pompes	765 000,00 €
Réhabilitation	Travaux divers sur les bassins	100 000,00 €
Réhabilitation	Maîtrise d'œuvre pour la mise en place de canalisations provisoires de secours du siphon sous la Seine au niveau du Pont Guillaume le Conquérant à Rouen	250 000,00 €
Renouvellement TOPKAPI (logiciel de supervision)		5 000,00 €
SOUS-TOTAL		4 123 500 €

V - INSTRUMENTATION		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Instrumentation	Instrumentation déversoirs d'orages	40 000,00 €
Instrumentation	Instrumentation postes de refoulement	20 000,00 €
Instrumentation	Instrumentation débitmètres	110 000,00 €
SOUS-TOTAL		170 000,00 €

VI - ETUDES		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Etudes et frais d'investigations avant travaux	Levés topographiques, diagnostics amiantes et HAP; étude géotechnique, pollution des sols, diagnostic génie civil, GTR, ...)	320 000,00 €
Etudes et recherches	Etude valorisation des boues d'EMERAUDE	100 000,00 €
Levés topographiques connaissance patrimoniale		50 000,00 €
Etude Schéma Directeur Assainissement		726 000,00 €
SOUS-TOTAL		1 196 000,00 €

VII - DIVERS		
Type d'opérations	Précisions	Montant 2025 € H.T.
Servitudes		2 500,00 €
Acquisition de matériel de transport véhicules spécifiques		1 036 000,00 €
Acquisition de matériel de transport véhicules légers		
SOUS-TOTAL		1 038 500,00 €

TOTAL 17 164 000,00 €

Annexe 4 – Règlement d’Assainissement Collectif

Le règlement d’assainissement collectif, adopté par délibération du Conseil Communautaire est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie ou sur simple demande.

Annexe 5 – Règlement d’Assainissement Non Collectif

Le règlement d’assainissement non collectif, adopté par délibération du Conseil de la Métropole Rouen Normandie est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie) ou sur simple demande.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 076-217604750-20260212-DCM2026002-DE



Métropole Rouen Normandie

Le 108

108 Allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits